

Réunion du conseil pédagogique du jeudi 21 janvier 2010

Présents : T. Agnew, N. Alix, T. Anquetin, L. Dalaigre, M. Follio, S. Laville, X. Le Cocguen, F. Le Blanc, C. Mabillon, L. Mortisot, S. Nguyen, D. Toullec, A. Virlouvét, B. Cavat, C. Quérat.

La validation du socle commun de compétences

Il s'agit d'un travail commun, concernant à priori toutes les matières sans exception. Les questions qui se posent d'emblée sont les suivantes :

- Qui valide quoi ? Une seule matière par pilier de compétences, plusieurs matières ?
L'apport de plusieurs disciplines semble essentielle pour valider une compétence.
- Doit-on déterminer un % de capacités acquises dans une compétence pour la valider ?
- La validation n'est pas égale à un test à un instant T de la compétence.
- Faut-il envisager une grille de compétences pour chaque discipline ?

Proposition pour assurer le suivi de la validation du socle : une grille à double entrée avec la liste des compétences et les disciplines, chaque discipline choisissant de traiter ou non les différentes compétences.

Plusieurs professeurs sont opposés à l'idée d'une grille pour chaque élève afin de limiter le nombre de grilles à remplir. Il a été rappelé l'importance de **faire simple**.

L'expérimentation cette année pourrait se concentrer sur les élèves pour lesquels la validation du socle risque de poser problème en utilisant la fiche « suivi trimestriel »..

Décision :

Expérimentation dès cette année au 2nd trimestre en 4^{ème}.

Avant le conseil de classe du 2nd trimestre (20 mn avant le conseil), il s'agira de repérer les élèves qui sont en difficulté par rapport à l'obtention de la validation du socle (support fiche « bilan trimestriel »), de les informer ainsi que leurs familles sur les compétences qui seront difficiles à valider et de proposer des réponses pour pallier ces difficultés.

Préalable : informer de façon simple les familles sur le socle commun.

Mr Cavat propose de mettre en place un outil informatique (type gibii ou melia) qui permettrait de faire un suivi de la validation du socle pour les élèves en difficulté. Plusieurs professeurs s'engagent à utiliser cet outil.

En tout état de cause, **il faudra que tous les professeurs de chaque discipline se concertent afin de préciser quels outils de validation ils utilisent et pour quelles compétences** (s'inspirer des fiches en ligne sur le site Orléans Tours et sur eduscol par exemple), ce travail paraît un préalable obligatoire.

Le but est de ne pas faire de la validation de ce socle une usine à gaz ingérable, mais quelque chose de souple, accessible et facile à mettre en oeuvre, le danger étant évidemment de multiplier de façon inconsidérée le nombre de cases à cocher (nombre de croix à mettre !).

Le Conseil Pédagogique se réunira après les conseils de classe du deuxième trimestre pour faire le point sur cette validation et avancer dans la démarche collective de validation du socle commun.